



est la marque commerciale de

GLOBAL EST MÉDIAS

6, rue Gutenberg
CS 20001 - 51083 REIMS Cedex

SAS au capital de 122 875€
N° SIRET : 342 913 704 00330
Code NAF : 7312 Z
RCS Reims B- N° TVA : FR 58 342 913 704

BANQUE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE - ETI
IBAN : FR76 1027 8002 8100 0201 0170 112
BIC : CMCIFR2A

Date :

06/07/2026 11:23:17

EOLE DE LA PIERRE HARDY
Monsieur Vincent SORDEL
32 RUE DE BELLEVUE
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
FRANCE

Contact commercial

Stéphanie Spinelli

Tél: 0 820 67 41 41

@: serviceclientslegales@rosselconseil.fr

Client : 96164556

Référence de la commande :

Libellé commande: ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE DE LA SAS EOLE DE LA PIERRE HARDY
A BOULAGES

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les éléments relatifs à votre attestation de parution d'annonce légale.

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage dans nos titres et supports :

Date de parution : 11/07/2026
Edition : L'Est éclair
Annonce n° 5265274 - 2002711584

Date de parution : 11/07/2026
Edition : Libération Champagne
Annonce n° 5265275 - 2002711584

Date de parution : 11/07/2026
Edition : L'Union - Marne
Annonce n° 5265276 - 2002711584

Le directeur de publication

Préfecture de l'Aube

Avis de consultation du public par voie électronique (L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Demande d'autorisation environnementale
de la SAS EOLE DE LA PIERRE HARDY à BOULAGES

Il est procédé à une consultation du public par voie électronique portant sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la SAS EOLE DE LA PIERRE HARDY pour la construction et l'exploitation du parc éolien DES VENTS DES VIGNES à BOULAGES, du 28 juillet 2026 à 10h00 au 2 novembre 2026 inclus à 18h00, soit pendant trois mois.

Pendant la durée de la consultation du public, toute personne intéressée pourra consulter le dossier sur le site internet dédié à la consultation accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredematerialise.fr/7464/>.

Ce dossier comporte notamment une étude d'impact.

Conformément aux articles L. 123-19 et R. 181-36 du code de l'environnement, la demande de mise en consultation sur support papier du dossier est présentée sur place, à la préfecture de l'Aube ou dans les sous-préfecture de Bar-sur-Aube ou Nogent-sur-Seine. Cette demande doit être déposée, au plus tard, le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation. La mise à disposition du dossier peut se faire dans les trois administrations citées ci-dessus, ainsi que dans les espaces France Services du département de l'Aube et dans la mairie de la commune de BOULAGES.

M. Christophe CHANTEREAUX, commissaire enquêteur titulaire, organise et conduit une réunion publique d'ouverture de la consultation du public le 28 juillet 2026 à 10h00 dans la salle de la mairie de BOULAGES, rue de l'Eglise, 10 380 BOULAGES, en présence du pétitionnaire afin qu'il puisse présenter son projet et répondre aux différentes questions des participants. Une réunion de clôture de la consultation est organisée dans les mêmes conditions le 24 octobre 2026 à 10h00.

En cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, celui-ci sera suppléé

par M. Jean-Fabrice DEVUNS.

Pendant la durée de la consultation du public, les observations, questions et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre dématérialisé sécurisé accessible au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7464/> ;
- adressées par courriel à l'adresse consultation-du-public-7464@registre-dematerialise.fr ;
- adressées à l'attention de M. le commissaire enquêteur par voie postale à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, 2, rue Pierre Labonde – 10 025 TROYES CEDEX.

En application de l'article R. 181-37 du code de l'environnement, tout au long de la consultation, le commissaire enquêteur rend notamment public sur le site internet spécialement dédié à la consultation les observations et les propositions du public, les avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation, entre autres l'avis de l'autorité environnementale, ou à défaut la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis, les éventuelles informations complémentaires produites par le pétitionnaire, enfin les réponses éventuelles du pétitionnaire à ces avis, observations et propositions du public.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Vincent SORDEL, chef de projets management de la SAS EOLE DE LA PIERRE HARDY par courriel à v.sordel@wpd.fr ou par téléphone au 07 89 89 11 99, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube, par courriel à pref-liveolienventsdesvignes@aubes.gouv.fr ou par voie postale au pôle de coordination interministérielle, à l'adresse de la préfecture de l'Aube susmentionnée.
